

bulletin bimensuel
Le lundi 1^{er} et le 15^e d'août 1929



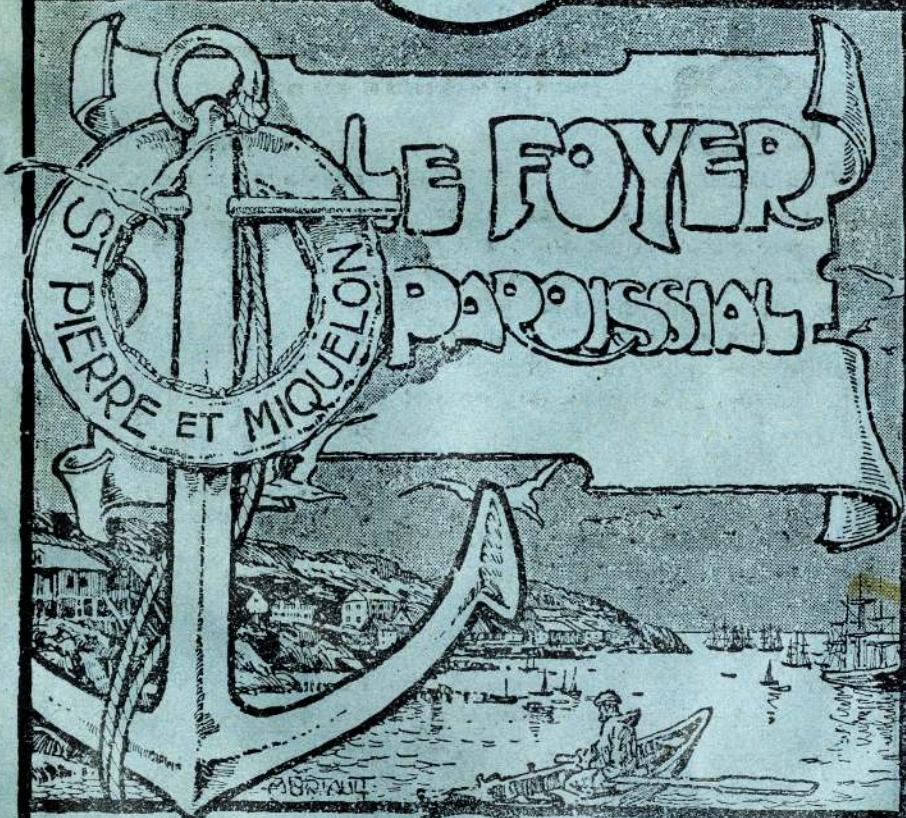
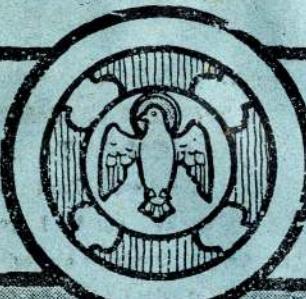
Bulletin Mensuel

6^{me} Année

N° 68

AOUT

1929

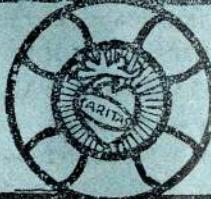


ABONNEMENT

(servi par la Poste)

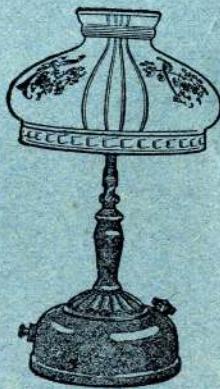
France 10 fr.

Etranger 12 fr.



ADMINISTRATION

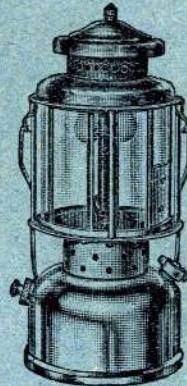
Au Presbytère
de Saint-Pierre



AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ EGALLEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^{ve} A. PATUREL.

V^{ve} A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DETAIL

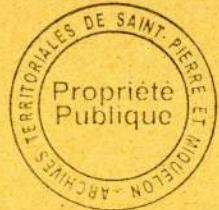
Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets

TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS

VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



AVIS

CHARBON « VIEILLE MINE »

Prière de se faire inscrire pour les provisions d'hiver

Chez M. Gustave DAGORT

Marchandises toujours en dépôt

Chez M. Gustave Dagort

Beurre en tobes — Saindoux — Jambons

Vermicelle et Chicorée en caisses — Savons en caisses

Pommes de terre — Sucre en Barils

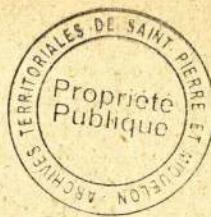
Vinaigre — Colombo — Malaga en petits fûts

Vins de Bordeaux en caisses et en Barriques

Farines de froment pour Pain et Pâtisseries

Avoine — Maïs — Blé — Son — Middlings en sacs

Transport à Domicile



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS.

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

VÊTEMENTS TIP TOP

IL FAUT A CHACUN QUATRE COMPLETS !

S'habiller chez **TIP TOP**,
C'est réduire de moitié ses dépenses

Chez **Tip Top**, vous avez
quatre complets, tels que doit les
avoir tout homme bien mis.

Que vous faut-il ?

Un costume de tous les jours ?

Un costume de sport ?

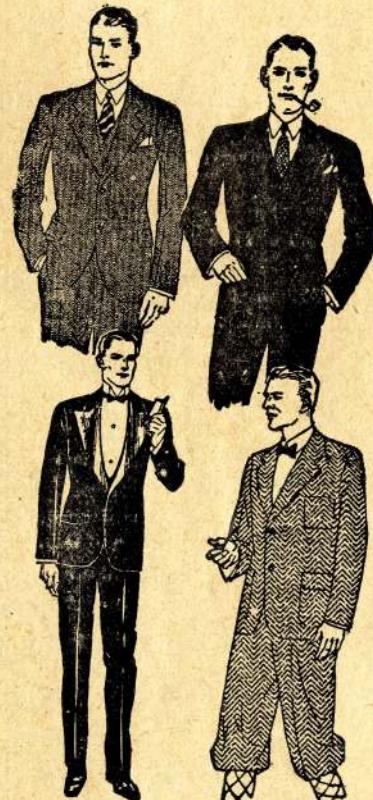
Un costume d'habillé en
serge bleue ?

Un smoking ou un habit ?

Vous le trouverez chez **Tip Top**
fait sur mesures, — prix unique.

Après cela rien d'étonnant que
Tip Top soit à présent la plus
grande Maison de Confection à
prix unique.

PRIX UNIQUE : 24 dollars.



RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez Etienne DAGUERRE

SAINT-PIERRE & MIQUELON



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage**APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL**

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L. A.

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. DuguéBoucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.**Auguste DÉROUET**Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.**Vve Andrieux et Fils**

Rue du Barachois

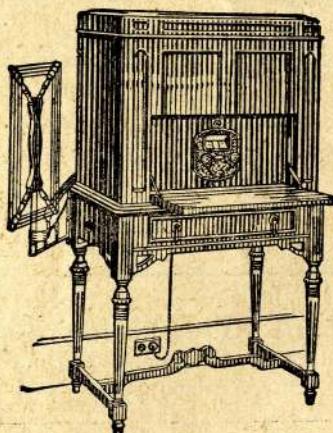
Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation-
Représentation.Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.**Pension-Restaurant**Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.**Joseph GAUTIER**Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

PIERRE GOGNY, rue BordaEpicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers**A. MAUFROY**Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.**LA « MORUE FRANÇAISE »**& Sècherie de Fécamp
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.**La « Morue Française »**Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.**Le meilleur des reconstitutants
VIN DU CAP CORSE**recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.**Mme Vve Bailly**Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.



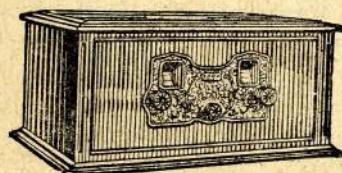
FADA Radio



A. MAUFROY

REPRÉSENTANT

AUX ILES ST-PIERRE & MIQUELON



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE

PROPRIÉTAIRE

EAU COUBANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

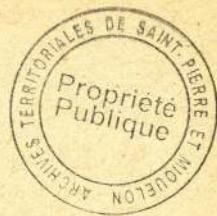
Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.

Ch. Houllegatte

Représentant

113, Route de Coutances

Granville [Manche]



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h. messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 6 h.

L'Angelus est sonné le matin à 5 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

COCONFSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOCIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.



A VENDRE

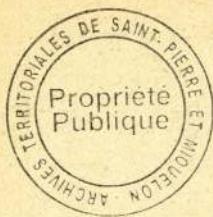
Un Terrain à Savoyard.

S'adresser à Mme Vve R. Slaney

A VENDRE

Une Villa, située route de Savoyard.

S'adresser à M. Gustave Dagort.



Calendrier du Mois de Septembre 1929

1 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Le Saint Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

5 Jeudi. — St Laurent Justinien, év. et conf. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Saine* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

7 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint-Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

8 Dimanche. — Nativité de la Ste Vierge.

10 Mardi. — 2^{me} du mois. — La messe du Tiers-Ordre est renvoyée au mardi suivant.

14 Samedi. — Fête de l'Exaltation de la Ste-Croix. — Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée; les Fidèles pourront la vénérer et la baisser après les messes, ainsi qu'après le salut de 6 h.

15 Dimanche. — 3^{me} du mois. — Fête de N.-D. des Sept-Douleurs, fête secondaire de l'Association des Mères chrétiennes. — A 7 h. 1/2 comm. mens. des jeunes filles.

17 Mardi. — Fête des Stigmates de St François d'Assise. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre, suivie de l'Absolution gén.

N. B. — *Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les jours des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.*

18 Mercredi. — 3^{me} du mois. — St Joseph de Cupertino, conf. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

21 Samedi. — St Mathieu, ap. et év. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

22 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons.

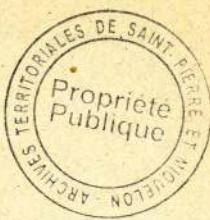
28 Samedi. — St Wenceslas, mart. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

29 Dimanche. — Fête de St Michel, Archange.

* *

N. B. — RÉUNIONS D'OEUVRES. — Elles sont suspendues pendant les vacances scolaires, sauf avis contraire.

A. VENDRE	Une propriété sise rue Nielly. S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.
	à St-Pierre Une Machine à tricoter en très bon état. S'adresser à M. A. Poirier.



Gagnez votre Jubilé !

Pendant toute l'année 1929, la Sainte Eglise célèbre le jubilé sacerdotal (50 ans de prêtre) du Souverain Pontife.

Tous les Chrétiens ne peuvent entreprendre le voyage de Rome et recevoir les grâces spéciales attachées au pèlerinage des Grandes Basiliques. Mais à tous les Fidèles il est permis de gagner le Jubilé, même plusieurs fois, pour eux, pour les Ames du Purgatoire.

CONDITIONS REQUISES POUR ST-PIERRE ET MIQUELON :

1^o Six visites, faites le même jour ou à des jours différents, à l'église paroissiale, — avec, à chaque visite, quelques prières aux intentions du Souverain Pontife (par ex. 5 *Pater, Ave et Gloria*).

2^o Deux jours *spéciaux* de jeûne et d'abstinence.

3^o Confession et Communion du Jubilé.

4^o L'aumône du Jubilé. — Le Saint Père conseille de la donner pour une Oeuvre de préservation ou pour la Propagation de la Foi.

N. B. — Demander au Confesseur dispense, s'il le faut, pour ce qui concerne les conditions à remplir.

La Bonne Page

Deuxième Partie. — La Morale Catholique

5. — LES VERTUS CHRÉTIENNES

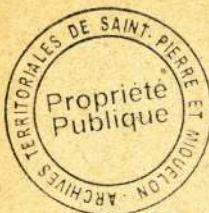


HABITUDE d'agir selon l'Ordre indiqué par une conscience droite s'appelle la **Vertu**.

Ce mot vient du latin *virtus*, qui veut dire « force ». L'homme vertueux est en effet l'homme fort, celui qui sait vouloir, dominer ses mauvais penchants et se vaincre lui-même. C'est à celui-là seul, a dit N.-S. JÉSUS-CHRIST, qu'est réservé le Royaume des Cieux.

Les trois grandes vertus chrétiennes appelées **théologales**, c'est-à-dire divines, parce qu'elles se rapportent à Dieu directement, sont la **Foi**, l'**Espérance** et la **Charité**.

Par la **Foi**, nous croyons, c'est-à-dire nous tenons pour certain tout ce que Dieu a révélé et qu'il nous propose par l'Eglise catholique ; et nous le croyons non parce que nous le comprenons, mais parce que Dieu l'a



dit et qu'il ne peut dire que la vérité. — Aussi la Foi est méritoire, car elle est surtout une humble soumission de notre esprit à l'autorité souveraine de Dieu. Mais en nous proposant des mystères qui nous dépassent, Dieu ne nous en impose aucun qui soit contraire à notre raison, impossible ou absurde, et même il les confirme tous par des preuves innombrables. Notre sainte Religion est donc à la fois raisonnable et méritoire.

La Foi est la base de toute la Vie chrétienne. Sans elle « il est impossible de plaire à Dieu ». (Hébr., XI, 6.) Le plus grand honneur d'un Chrétien est d'avoir à la proclamer simplement et librement, et, au besoin, à souffrir et à mourir pour elle.

Les principaux péchés contre la Foi sont : l'**Indifférence**, qui rend l'homme indifférent à rechercher et à pratiquer la vraie Religion ; le **Doute** volontaire et l'**Incrédulité**, qui ferment l'esprit à la Vérité religieuse ; la **Superstition**, qui fait donner confiance à des pratiques vaines et défendues ; l'**Hérésie**, qui endurcit l'esprit dans une erreur condamnée par l'Église ; l'**Apostasie**, par laquelle on abandonne et on renie la Foi catholique. Tous ces états d'âme ont pour causes ordinaires : l'ignorance de la Religion catholique, l'orgueil de l'esprit, la faiblesse de la volonté, la sensualité du cœur, les désordres de la vie.

Par l'**Espérance**, nous comptons fermement que Dieu, dans sa bonté, nous donnera le Salut éternel, avec les grâces nécessaires pour y arriver : car Dieu est fidèle à ses promesses (Héb., X, 23). — Heureuse Espérance, qui produit en nous la paix de l'âme, la patience et la résignation chrétiennes, la joie intérieure et le désir des choses du Ciel, le bonheur sur la terre, autant que la terre peut donner le bonheur !

Les péchés contre l'Espérance sont surtout : la **Pré somption**, qui fait penser qu'on peut se sauver par la seule bonté de Dieu, sans se gêner pour observer les Commandements ; et le **Désespoir**, qui pousse l'homme à croire qu'il est abandonné de Dieu et irrémédiablement perdu.

La **Charité** est la plus parfaite des Vertus. C'est un mouvement surnaturel de l'âme qui nous porte à nous unir à Dieu comme au Bien suprême, à la Beauté ineffable, à la Bonté infinie, à l'aimer par-dessus tout, à tout sacrifier pour lui rester fidèle. — Le même mouvement surnaturel nous porte aussi à aimer les créatures raisonnables qu'il a faites, à les amener à lui, à les aider, à faire du bien à leurs âmes et à leurs corps.

La vraie preuve qu'on a cet Amour de Dieu est la fidélité à vivre chrétiennement, sans peur et sans faiblesse.

Les péchés contraires à la Charité sont, outre la haine de Dieu, la haine du prochain, la jalouse, la discorde, le scandale. — La haine de Dieu ! Elle ne peut être que le péché de Satan et de ceux que Satan possède. Comment un homme raisonnable peut-il haïr Dieu ?



La modestie dans le vêtement féminin

CHEZ LES ENFANTS, *au-dessous de dix ans* : Les robes descendront jus qu'aux genoux. — *Après dix ans* : Les robes couvriront les genoux.

CHEZ UNE CHRÉTIENNE sont considérés comme manquant de décence :

Les vêtements qui sont évasés plus bas que deux doigts au-dessous du creux de la gorge ;

— qui ne couvrent pas les bras au moins jusqu'aux coudes ;

— qui ne descendent pas au-dessous des genoux.

La vraie Chrétienne s'abstiendra aussi de porter des bas transparents, ou de couleur chair qui donnent l'impression que les jambes sont nues.

Ces directives ont été données à Rome par S. E. le Cardinal Vicaire, pour répondre aux désirs du Souverain Pontife.



Actes paroissiaux du 15 Juillet au 15 Août 1929



BAPTÊMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 juillet : DAIREAUX, Norbert-William-Francis. Parrain : Alfred Daireaux ; marraine : Lucie Gray. — *Le 18 juillet* : HAMONIAUX, Georges-André-Frédéric. Parrain : Frédéric Poirier ; marraine : Anne Briand. — *Le 30 juillet* : GAUTIER, Emilienne-Augusta. Parrain : Auguste Turgot ; marraine : Emilie Carré. — PLANTÉ, Micheline-Josèphe-Adéla. Parrain : Gaston Marsoliau ; marraine : Marie-Anne Téletchéa. — *Le 3 août* : FITZPATRICK, Ambroise-Jean-Francis. Parrain : François Talguen ; marraine : Suzanne Murphy. — *Le 4 août* : ELOQUIN, François-Germain-Ernest. Parrain : Germain Leguicher ; marraine : Marie Briand. — ROUSSEL, Henriette-Juliette-Jeanne. Parrain : Armand Gélos ; marraine : Victoria Vallée. — *Le 7 août* : LEACHEVALLIER, Paul-Augustin-Emile. Parrain : Emile Michel ; marraine : Marie-Thérèse Lechevallier. — *Le 11 août* : VIGNEAU, René-Léon-Camille. Parrain : Eugène Vigneau ; marraine Léone Briand.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 31 juillet* : ANDRIEUX, Louis, et BOROTRA, Madeleine

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 22 juillet : NICOLE, Marie, née Vigneau, 67 ans. — *Le 25 juillet* : LACROIX, Etienne-Jacques, 64 ans. — *Le 27 juillet* : GAUVIN, Natalie-Françoise, née Quinette, 77 ans. — *Le 3 août* : HACALA, Jean-Félix-Eugène, 14 ans. — *Le 7 août* : LABORDE, Emilie-Augustine, 59 ans. — *Le 14 août* : Henri GIRARD, 24 ans.



Echos du Mois

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1929)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 juillet au 15 août, ont été de 32 vapeurs et 45 voiliers.

Touristes de marque. — Le vendredi 19 juillet à 8 h. du matin, le steamer côtier « Argyle », arborant le grand pavois, est entré eu rade de Saint-Pierre. Il amenait à son bord le premier Ministre de Terre-Neuve Sir Richard Squires et Lady Squires, avec l'Hon. Tasker Cook, Maire de Saint-John's, Lady Cook et Master Cook, ainsi que M. Tellier, Consul français à St-John's.

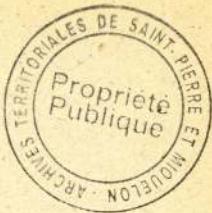
Nos honorables visiteurs furent reçus au Gouvernement et au Consulat britannique. Le samedi 20 juillet, à midi, M. le Maire de St-Pierre leur présenta le Monument des Morts où ils déposèrent une gerbe de fleurs, rappelant ainsi l'ancienne fraternité d'armes sur les champs de bataille de France.

Leur séjour à St-Pierre fut de courte durée, car dès le dimanche 22 juillet ils reprenaient le chemin de Terre-Neuve. M. Tellier seul est resté quelques jours de plus chez ses compatriotes.

Soirée récréative. — Dimanche soir, 21 juillet, une grande soirée récréative a eu lieu à la salle municipale des Fêtes au bénéfice du Pensionnat dont les travaux d'agrandissement sont en cours. Les élèves de la maison, avec celles de l'école Ste-Croisine, ont présenté un programme dont chaque numéro a été exécuté à la satisfaction générale des assistants.

Une saynète patriotique (2 actes), *En Alsace*, a fait évoluer sur la scène un groupe nombreux — et combien charmant ! — de petites Alsaciennes. Une autre saynète, *Le Monde à l'envers*, a eu de même un grand succès, grâce au jeu des actrices et aux costumes pittoresques des jeunes Bohémiennes. *Jean qui rit et Jean qui pleure*, ainsi que *Les petits Pierrots*, avec leurs chants mimés, se sont tirés d'affaire on ne peut mieux. La musique (piano, violons, mandolines) a fourni un vrai régal aux dilettantes ; et le monologue, *Le Fiancé révélé*, a été vivement applaudi. Un superbe tableau vivant, *Apothéose*, avec la France, Ste Jeanne d'Arc, entourées d'Alsaciennes et de Lorraines, a dignement terminé la séance, vers onze heures. Malgré l'heure tardive, il a fallu tirer la tombola dont les 150 lots exposés devant la scène avaient tenu en éveil l'admiration et l'envie de nombre d'assistants.

Le même programme a été repris le lendemain, en matinée, pour les enfants, et, sans qu'il soit besoin de dire longuement, avec le même succès.



Arrivée de l'« Aldébaran ». — Le jeudi, 25 juillet, dans la matinée, l'aviso « Aldébaran », commandé par le Capitaine de Fregate Bouvet de la Maisonneuve, a fait son entrée dans le port de St-Pierre. Il avait à bord 6 malades recueillis sur les bancs de pêche, et les déposa à l'hôpital de la ville.

L'« Aldébaran » est reparti dès le lendemain. Après un court séjour à Sydney, où il doit faire réparer sa chaudière, il fera route vers les Antilles et le Pacifique.

La « Sainte Anne ». — La fête de l'Association des Mères chrétiennes (26 juillet) n'a pas passé inaperçue. Aux messes du matin, les Communions ont été nombreuses. Le soir, à 8 h., un Office a été célébré en l'honneur de Ste Anne, dont la statue se dressait sur un gracieux petit autel dans le chœur.

En l'absence du R. P. Poisson, directeur de l'Association, c'est Mgr le Préfet Apostolique qui a prononcé le sermon de circonstance. Après avoir parlé de Sainte Anne, il a mis en relief le rôle des mères en tant qu'éducatrices, rôle si important à notre époque qui, par ses modes scabreuses penche vers la repaganisation de la société.

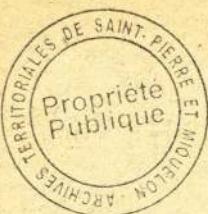
Rappelons à cette occasion que le Saint-Père a fait entendre à plusieurs reprises de graves avertissements au sujet de la décence dans le vêtement féminin. On a remarqué, à Rome, que la plupart des jeunes filles et des jeunes femmes ont repris un habillement plus modeste. Et, ajoute le journal *La Croix*, « tout porte à croire que les mesures édictées par la Curie Romaine pour les enfants des écoles ont atteint un double but : elles ont d'abord appris et maintenu la modestie chez les enfants et, par les enfants, elles ont refait l'éducation morale des mamans. »

A l'Ecole Communale. — Là aussi, ce sont les vacances. La distribution des prix a eu lieu le samedi 27 juillet, à la Salle des Fêtes, en présence de M. le Gouverneur, entouré du monde officiel de St-Pierre. Après le discours de M. Sautot, c'a été la remise des récompenses aux lauréats. Des chants mimés, des monologues, des morceaux de piano ont agréablement entre-coupé la lecture du palmarès.

Citons parmi les lauréats : André Tilly, Gérard Briand, Eugène Beaupertuis, Jean Busnot, Joseph Amestoy, Léa Rio, qui ont obtenu les PRIX D'HONNEUR offerts par M. le Gouverneur, M. le Maire, le Délégué au Conseil Supérieur des Colonies, M. le Président de la Chambre de Commerce.

Ont obtenu le CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES : Eugène Beaupertuis (mention très bien), Maurice Tillard (mention bien), Georges Apestéguy, Robert Lespagnol, Armand Fontaine, Léa Rio.

A obtenu le BREVET ÉLÉMENTAIRE : Joseph Amestoy.



Carnet blanc. — Le mercredi 31 juillet, à 10 h., a été célébré très solennellement le mariage de M. Louis Andrieux avec Mlle Madeleine Borotra, en présence d'une foule nombreuse d'amis. Les témoins des mariés ont été MM. Pierre Andrieux et Jean Borotra.

Avant de recevoir le consentement des futurs conjoints, Mgr Ch. Heitz, Préfet Apostolique, leur a adressé une délicate allocution où il a rappelé les mérites de leurs familles respectives, et où il a mis en relief ce que le mariage chrétien a de grand et de vraiment beau. Pendant la messe, dite par le R. P. Litzler, les Jeunes de l'*"Avant-Garde"*, dont M. Andrieux est le dévoué président, ont fait entendre plusieurs superbes morceaux de violon avec accompagnement de mandolines et d'harmonium.

Mmes Yvonne Delacour et Juliette Cormier demoiselles d'honneur, conduites par MM. Paul Tillard et Camille Siegfried, ont fait une quête en faveur des pauvres et des œuvres paroissiales.

Match de football à Grand Banc. — La première équipe de l'A. S. S. P. et de nombreux promeneurs se sont embarqués sur le «d'Angeac» le dimanche 28 juillet pour Grand Banc afin d'y jouer un match de football contre l'équipe locale.

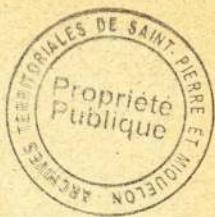
Au stade, le lundi 29, à 14 h. 30. Un vent violent gêne considérablement les joueurs et rend la partie moins intéressante. A la première mi-temps, les St-Pierrois marquent 1 but sur coup franc vigoureusement botté par le nouveau demi-centre. Malgré tous les efforts de chaque team pour augmenter son score, ce sera le seul but marqué de toute la partie. L'A. S. S. P. est donc victorieuse une fois de plus et devient la gagnante de la coupe offerte au vainqueur par le Dr Thompson, oculiste de St-Jean.

Le «d'Angeac» a ramené l'équipe et les promeneurs à St-Pierre, le mardi 30 juillet.

Le 15 Août. — La fête patronale de la France a été célébrée solennellement à Saint-Pierre. L'église, gracieusement parée aux couleurs de la Vierge, était pleine aux messes de 6 h. et de 7 h. 1/2 où deux prêtres ont distribué la sainte Communion à la foule des paroissiens et paroissianes. Le chant liturgique, pendant la messe pontificale, a été rehaussé par les voix mâles d'un groupe de marins.

Temps idéalement beau, — ce qui a permis, après les vêpres, de faire la procession dite «du Vœu», pendant laquelle, alternant avec le chant de cantiques, la récitation du chapelet faisait descendre les bénédictions de Dieu sur notre Patrie, par l'intercession de sa glorieuse Patronne.

A la Salle des Fêtes. — Dans la soirée du 15 août, a eu lieu une très inté-



ressante soirée récréative au profit de l'agrandissement de la maison des Sœurs.

Les « Jeunes » de l'Avant-Garde se sont surpassés une fois de plus; et M. Sautot, Gouverneur p. i., a voulu, avant de quitter la salle, leur adresser, dans les coulisses, quelque mots de félicitation, ainsi qu'aux gracieuses artistes qui ont prêté leur concours à l'orchestre.

Programme varié, où a dominé la note gaie. Les monologues, les chansonnettes, les morceaux de piano — nous voudrions tout citer en détail — ont récolté de vifs applaudissements, ainsi que la désopilante comédie militaire « Camomille ».

Pour finir, un film en sept parties : *Cri dans la nuit*, où un chien de berger tient un rôle de premier plan. Il était minuit; mais nul n'était tenté de dire : Ça a été trop long !

La Croix du Calvaire. — D'importantes préparations étant devenues nécessaires, Monseigneur a annoncé qu'une quête allait être faite à cette intention. Nous croyons savoir que c'est M. G. Apestéguy qui va se charger de mener le travail à bonne fin. Il prend ainsi la succession de son père, lequel, il y a 25 ans, avait déjà restauré cet ex-voto de la foi des marins Saint-Pierrais. On espère qu'une procession aura lieu, dans le courant de septembre, avant la mauvaise saison, vers ce sommet d'où la croix domine la ville et la mer.

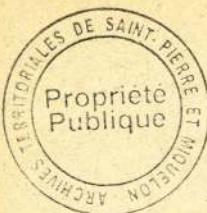
Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 24 juillet, par le « Farnorth » : MM. L. Hardy, E. Haréguy, J. Légasse, L. Puyol ; M. et Mme J. Liorel ; M. Mme E. Tesnière et enfants; Mme Guyomard et enfants, Mme C. Puyol; Sr Camille; Mmes M. Gautier, B. Perrot, G. Vigneau.

PARTIS, le 24 juillet : MM. A. Dairou, J. Gautier, G. Lambert, P. Letiec, V. Louiee, Roseburne ; Mmes F. Ithuraat, J. Ruelland. — Le 27 juillet, par le « Celte » : M. et Mme Huby.

ARRIVÉS, le 4 août, par le « Farnorth » : MM. A. Briand, J. Hagen, A. Muise ; M. Mme et Mles W. Turgeon ; Mmes A. Gauchet, O. Lechevallier ; Mles L. Carré, J. Epaulé, J. Girardin, A. Lechevallier, R. Roussel, M. Ruel, B. et J. Sarazola.

PARTIS, le 7 août : MM. Beleau, R. Campot, M. Dagort, J.-B. et J. Légasse, M. et Mme A. Cormier ; M. et Mme G. Espagnol ; M. et Mme A. Muise ; Mme L. Dollo et enfants, Sœur Camille ; Mlle F. Benac, P. Chapdelaine, E. Guyomard, M. Sabarots. — Le 8 août, par le « Celte » : M. et Mme J. Huby. — Le 14 août, par la « Ste-Jeanne-d'Arc » : M. J. Légasse.





Comment on écrit notre Histoire.

Gn dirait que certains journaux se sont donné le mot pour débiner notre petite Colonie. Les périodiques français qui viennent jusqu'ici sont d'ordinaire bien informés ; mais il est arrivé à l'un ou l'autre de relater des racontars qui donnent des îles St-Pierre et Miquelon une opinion plutôt fâcheuse. C'a été le cas de L'ÉCHO DE PARIS, puis du FIGARO, puis de LA NATURE... pour ne citer que ceux-là. Un autre périodique, LES ANNALES COLONIALES, vient de publier, dans son N° de mai, une étude sur nos îles. Il y est question de choses fort intéressantes, en particulier dans les deux premiers articles sur *Les Trésors de la mer* et sur *La Pêche à la Morue*. Mais dans le troisième article : « Notre Archipel Nord-Américain », par M. Henri Basque, nous avons relevé quelques lacunes et inexactitudes fâcheuses.

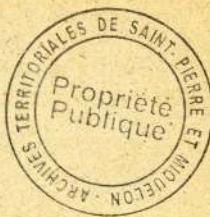
Tout d'abord, une vérité incontestable est ainsi formulée dans le susdit article. La voici : « Cette colonie de Saint-Pierre et Miquelon est si mal connue de la majorité des Français ! » Or il faut avouer que la documentation fournie n'est guère de nature à bien renseigner les Français de France sur ceux de notre petit archipel. Ainsi ces derniers pratiquent la pêche, mais pas comme dit M. Henri Basque. Leurs méthodes ne sont plus celles d'il y a vingt-cinq ans, avec goëlettes armées pour se rendre sur les Bancs ; maintenant c'est la pêche autour de nos îles, dans des doris munis de moteurs, avec la ligne de main et non avec la ligne de fond.

Au sujet de ces mêmes pêcheurs, il y a exagération à parler de leur existence *précaire* et *endettée*, quand la Caisse d'Epargne de St-Pierre accuse, pour cette population de 4.000 âmes, un dépôt de cinq millions et demi, avec 1.800 livrets.

Mais les Saint-Pierrais sont surtout représentés — à tort, oh combien ! — avec une tare très vilaine. « Il est malaisé, d'après les ANNALES COLONIALES, de les instruire et de les éduquer », vu que, « à treize ans, en faisant l'apprentissage de la pêche, ils font en même temps l'apprentissage de l'alcool sous le regard des aînés... ». Ce qui fait que « pour la généralité, après trois ans, le cerveau semble s'obscurcir. » Rien que cela !

Ces affirmations ont provoqué à Saint-Pierre de légitimes protestations ; et, en haut lieu, on s'est chargé d'en faire part aux ANNALES COLONIALES, avec prière de rectifier.

Ajoutons que la femme, la Saint-Pierraise, a trouvé grâce devant le critique si peu bienveillant pour le sexe fort. « Elle est, d'après les A. C.,



une compagne délicate et supérieure à ce marin ignorant et si souvent alcoolique, et cela grâce à l'instruction et à la formation reçues ». On ne dit pas qui lui a donné cette instruction et cette formation. Tout le monde sait, ici, que se sont nos excellentes Religieuses de St-Joseph de Cluny qui ont élevé les femmes de Saint-Pierre depuis plus de cent ans qu'elles sont dans la Colonie ; elles ont même travaillé à la formation de beaucoup d'hommes qui valent les meilleurs de la Métropole.

La fin de l'article relève, en partie, cette documentation quelque peu défectueuse : « Au demeurant, la population de ces îles est composée de braves gens, et de braves tout court ..., fort attachés à la mère-patrie. »

Distribution des Prix

aux Elèves du Pensionnat et de l'Ecole Ste-Croisine,

Mardi, 23 Juillet 1929.

En raison de l'interruption des classes, dans le courant de juin, par mesure sanitaire, les distributions des prix n'ont pas eu le cachet de solennité des années passées. Le temps matériel aurait manqué pour préparer une de ces fêtes si goûteuses de la population. Mgr le Préfet Apostolique est donc venu donner aux enfants quelques avis paternels au sujet des vacances ; puis les prix ont été distribués dans la plus stricte intimité aux lauréats dont les noms suivent :

PENSIONNAT

PRIX D'HONNEUR ET D'EXCELLENCE

PRIX D'HONNEUR offerts —

Par M. Sautot, Gouverneur p.i. : Noëlla Riggs ; — par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies : Marie de la Villefromoy ; — par la Municipalité de Saint-Pierre : Geneviève Vergnes.

PRIX D'EXCELLENCE offerts — par la Chambre de Commerce : Gabrielle Leroux ; — par le Comité de l'Enseignement libre : Marguerite Huby.

PRIX offert par Mgr Heitz, Préfet Apostolique à l'élève la plus méritante du Cours Supérieur de Religion : Geneviève Vergnes.

PRIX DE PIANO, — hors concours : Madeleine Déminiac.

— PRIX : Marguerite Huby.

**DIPLOMES**

Ont obtenu le CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES, délivré par le Comité de l'Enseignement libre de Saint-Pierre :

PREMIER DEGRÉ : Madeleine Detcheverry.

DEUXIÈME DEGRÉ : Jeanne Pinaquy, Jeanne Briand, France Sire, Marie Enguehard, Paulette Roussel, Marie Clément.

A obtenu le CERTIFICAT DE FRANÇAIS, délivré par les Membres de la Commission de l'Enseignement libre : Félicie Bénac.

Ont obtenu le BREVET ÉLÉMENTAIRE aux Examens officiels des 8, 9 et 10 juillet 1929 : Marie de la Villefromoy et Noëlla Riggs.

PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

COURS COMPLÉMENTAIRE, *Deuxième année* : Noëlla Riggs.

COURS SUPÉRIEUR, *Deuxième année* : Jeanne Pinaquy — *Première année* : Marie-Hélène Guillaume.

COURS MOYEN, *Deuxième année* : Madeleine Detcheverry. — *Première année* : Paule Vergnes.

COURS ÉLÉMENTAIRE, *Deuxième année* : Elisabeth Girardin. — *Première année* : Raymonde Drouet.

COURS DES PETITS GARÇONS : Georges Farvacque, René Haran.

COURS PRÉPARATOIRE, *Petits Garçons* : Jean Audouze et Jean Borotra. — *Petites Filles* : Alberte Lefèvre.

**ECOLE SAINTE-CROISINE****PRIX D'HONNEUR offerts —**

Par M. Sautot, Gouverneur p.i. : Marie Tillard; — par M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies : Marie-Augusta Cormier, toutes deux élèves du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, offert par Mgr Heitz, Préfet Apostolique : Paule Bonnieul, élève du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'EXCELLENCE offerts —

Par la Municipalité de St-Pierre : Lucienne Ozon; — par la Chambre de Commerce : Grazy Hallouet, élèves du Cours Supérieur, 2^e année.

PRIX DE SATISFACTION GÉNÉRALE, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Marcellle Lesénéchal, élève du Cours Supérieur 2^e Année.

**DIPLOMES**

Ont obtenu le *Certificat d'Études primaires*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

PREMIER DEGRÉ : Marie-Josèphe Apestéguy, Jeanne Langlois, Marguerite Forget, Léone Apestéguy, Louise Fitzpatrick, Thérèse Hacala.

DEUXIÈME DEGRÉ : Augusta Cormier, Marie Tillard.

PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

Cours Supérieur, 2^e Année : Marie Tillard ; **1^e Année** : Marie-Josèphe Apestéguy.

Cours Moyen, 2^e Année : Jeanne Langlois ; **1^e Année** : Marie Chandoiseau.

Cours Élémentaire, 2^e Année : Marie-Alice Gautier ; **1^e Année** : Thérèse Luberriga.

Cours Préparatoire, 2^e Année : Marguerite Chandoiseau ; **1^e Année** Odette Briand.

Cours des Petits Garçons : Alphonse Gilbert, Paul Gaspard.



Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1929)

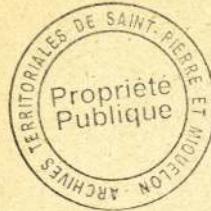
BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,
Le 28 juillet ; Yvette-Rita-Anne NICOLAS. Parrain : Fernand Saliou ; marraine : Yvonne Yvon.

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,
le 29 juillet : Alfred DODEMAN, 26 ans.

La Grotte s'embellit. — Quelques paroissiennes de l'Ile ont eu la délicate pensée de transformer l'intérieur de la Grotte de N.-D. de Lourdes. Elles ont fait un petit parterre arrangé avec un art exquis ; et les fleurs qui vont s'épanouir donneront à l'endroit déjà si pittoresque une note de poésie et de fraîcheur.

La pêche. — Elle n'a pas rendu, à la saison du capelan, comme les années précédentes. Actuellement l'encornet est plutôt rare ; il n'y en pas pour tout le monde ; et la morue n'est ni abondante, ni « friande » tous les jours. Seul un automne prolongé et favorable pourrait encore assurer une campagne passable. Dieu veuille l'accorder !

L'état sanitaire. — Il règne en ce moment, dans l'Ile, une sorte de grippe dont le caractère ne paraît pas alarmant. Mais elle a un double tort : elle rend parfois très malade ; et puis elle fait perdre aux pêcheurs des jours et même des semaines de travail.



Un peu de notre Histoire (63).

EN 1793, dès le début de la guerre avec les Anglais, les séances de l'Assemblée de la Commune, à St-Pierre, se suivirent à courts intervalles. En effet, il était facile de prévoir que le Comité de Défense et Subsistance aurait à régler et à faire approuver maintes mesures jugées nécessaires « pour résister aux efforts de l'ennemi ».

Nous avons donné dans les précédents N°s du *Foyer paroissial* de larges extraits des procès verbaux des séances, en particulier de celui du 7 mai 1793. Deux jours après eut lieu une autre réunion (9 mai, an 2 de la République française). Voici telles quelles les questions qui furent soumises à l'Assemblée par le citoyen secrétaire Gachot, au nom du Comité de Défense et Subsistance:

• • • • •
1^{re} QUESTION. — L'expédition d'une goëlette à St-Jean de Terreneuve pour prendre des informations certaines sur la Déclaration de guerre avec les Anglais est-elle nécessaire ?

Réponse de l'Assemblée : Arrêté que l'expédition pour St-Jean aurait lieu.

2^{me} et 3^{me} QUESTIONS. — Le Citoyen Commandant doit-il faire tout ce qu'il juge à propos pour mettre cette Isle en Etat de défense et principalement pour le rétablissement de la Batterie ?

— Les ouvrages que le Commandant fait faire dans la cour et derrière les casernes sont-ils utiles pour la défense de l'Isle ?

Réponse : Arrêté que tout ce que le Citoyen Commandant faisait faire pour la défense de l'Isle, tant à la Batterie qu'autour des Casernes était utile et ne faisait qu'honneur au Citoyen Commandant, dont toutes les démarches prouvoient le désir qu'il a, comme tous les bons Républicains français, de défendre la Liberté.

4^{me} QUESTION. — La Commune veut-elle autoriser le Commandant et Ordonnateur à traiter avec les Citoyens de cette Isle, pour l'achat des Denrées et Sirops qu'ils peuvent avoir dans leurs magasins et dont le paiement leur seroit fait en papier sur le Trésor National ?

Réponse : Arrêté que vu la petite quantité de Beurre, Lard et Sirop existants dans les magasins de la République, le Citoyen Commandant était autorisé et prié de faire l'achat de ces denrées.

5^{me} QUESTION. — La Patache sera-t-elle relevée et remplacée par une autre ?

Réponse : Arrêté que la goëlette du Citoyen Mancel servant de Patache seroit relevée et remplacée par celle du Citoyen Lavaquière, offerte par lui pour remplir ce service.

(A suivre)



Une histoire de diable.

Satan, un jour, rassembla tous les démons ; des millions, des millions ! Il leur exposa ce qui lui déplaissait tant, et leur ordonna d'y mettre un terme.

Ils répondirent : « Comment faire ? Ce n'est pas possible. »

Il reprit : « Prenez des ciseaux, et entamez les toilettes des femmes, en commençant par le bas, et montez si haut qu'on peut monter. » Ils le firent. Puis il leur dit : « Commencez maintenant par le haut ; coupez et descendez autant qu'on peut descendre. »

Ainsi fut fait. Ils attaquèrent enfin les manches et les firent disparaître. Satan parut content. Mais ses gens lui dirent : « Pensez-vous qu'elles voudront mettre cela et le porter dans les rues ? »

Il répondit : « Certainement ! même les plus hautes, même des mères soit-disant chrétiennes. On y habituera les enfants dès leur bas âge ; et rien ne pourra plus faire reparaître ce que j'ai condamné. A vous maintenant d'en tirer parti ; jamais pareille aubaine n'est tombée dans vos griffes ! »

Et ses suppôts en tirent maintenant un riche parti ; d'autant plus riche qu'il n'en paraît pas trop au dehors. Et dire que les femmes chrétiennes s'habillent comme rougiraient de le faire les femmes païennes de l'Inde et de la Chine. Mais telle est la volonté du Diable et telle est... la Mode.

Pierre l'Ermite,

Mariage manqué.

— M. Tréma voudrait épouser Mlle Virgule.

Le père de celle-ci lui répond : « Monsieur, je connais vos assiduités auprès Mlle Cédille ; conséquemment vous n'aurez Point-Virgule. »

A cette apostrophe, prononcée avec un accent aigu, M. Tréma répond avec un accent grave, baissant tristement la tête comme un accent circonflexe, étendant ses deux bras comme deux parenthèses suppliantes terminées par les deux points :

— Ah ! Ce n'est pas possible !

— Point d'exclamation, Monsieur.

— Ne pourrais-je donc pas faire le bonheur de votre fille ?

— Point d'interrogation, Monsieur.

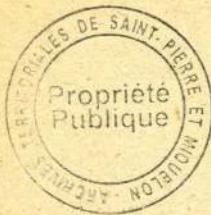
— Cependant, on avait préparé une belle messe en musique pour notre mariage....

— Point d'orgue, Monsieur.

— Puisqu'il n'y a pas de trait-d'union possible entre nous, je vais me pendre.

— Point de suspension, Monsieur.

Le pauvre Tréma, confus, se retire espérant être plus heureux dans la famille des Guillemins .



Ephéméride du 15 Août

1853. — Célébration de la fête de l'Empereur, rehaussée par la présence à Saint-Pierre de Mgr Millloch, évêque de St-Jean de T.-N., qui préside l'office divin et entonne le *Te Deum*.

1854. — Fête de l'Empereur, à l'occasion de laquelle la nouvelle église de Saint-Pierre est inaugurée, en présence des États-Majors des nombreux navires de guerre présents sur rade, des autorités et d'une foule considérable.

1856. — Fête nationale. Pour la première fois, des régates sont organisées à St-Pierre ; mais la brume épaisse qui survient dans l'après-midi empêche cette réjouissance qui est renvoyée au dimanche suivant.

1868. — Le marin Jean Gastigar est grièvement blessé en tirant du canon à l'occasion de la Fête nationale.

1879. — Un incendie d'une extrême violence, due à l'imprudence d'un garçon boulanger, éclate à 10 h. 1/2 du soir dans la boulangerie Béchacq, rue Jacques Cartier, à St-Pierre. Le feu, activé par une forte brise de N.-O. n'a pu être maîtrisé qu'à 5 heures du matin, après avoir anéanti 21 maisons situées dans un quartier essentiellement commerçant, et 3 établissements importants du Service local. Personne n'a péri. Les pertes sont évaluées à 500.000 francs. La Métropole envoie 100.000 fr. pour être distribués aux sinistrés.

1895. — Le croiseur français « Dubourdieu » mouille sur rade de St-Pierre.

1900. — Mgr Hooley, évêque de Saint-Jean de T.-N., arrivé la veille à St-Pierre où il a été reçu, au débarcadère, par Mgr Légasse, Préfet Apostolique, entouré de son clergé, célèbre l'office divin au cours duquel, dans une brève allocution en français, il remercie la nombreuse assistance de l'accueil sympathique qui lui est fait. Dans l'après-midi, il préside les vêpres et la procession. Le lendemain, Mgr Hooley célèbre une messe pontificale à l'intention de la Colonie anglaise ; il repart dans la soirée pour St-Laurent, enchanté de son trop court séjour sur terre française et de la cordiale hospitalité reçue.

1912. — La goélette française « Manche » fait naufrage à Savoyard.

1928. — M. l'abbé Houée, professeur au Collège Saint-Christophe, récemment ordonné prêtre à Ottawa, célèbre, à 10 heures, en l'église paroissiale de Saint-Pierre, sa première messe qu'il avait voulu réservé à sa seconde famille Saint-Pierraise. Dans une touchante allocution, Mgr Heitz, Préfet



Apostolique, fait ressortir le caractère sacré du prêtre et de sa mission. Le chant du *Te Deum* clôture cette belle fête qui avait attiré dans le Saint Lieu orné avec un goût parfait un grand concours de fidèles. Dans l'après-midi, par un temps splendide, la procession traditionnelle, s'est déroulée majestueusement à travers les principales rues de la ville.

— Arrivée à St-Pierre de l'aviso français « Ville d'Ys », venant des Açores.

Chronique de Miquelon

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1929)

BAPTÈME. Est devenue enfant de Dieu et de l'église, *le 23 juillet* : Thérèse-Marie ILHARRÉGUY. Parrain Louis Girardin; marraine Marie Poirier.

SEPULTURE. -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 11 août* : Georges-Francis-Désiré POIRIER, 7 mois.

La Cale. — La construction avance rapidement. On commence à mettre la plate-forme en madriers ; et, maintenant, à chacune de leurs visites, les vapeurs « d'Angeac » et « St-Pierre » accostent la cale pour le débarquement et l'embarquement. Vers la fin du mois, les travaux seront sans doute achevés. Et cela facilitera le mouvement des passagers ; on l'a remarqué le dimanche 11 août, où il y avait foule.

En vacances. — Bon nombre de jeunes St-Pierraises sont venues passer quelques jours à Miquelon. Plusieurs familles entières, père, mère et enfants, y sont en villégiature. Ajoutons que la présence des parents constitue une sauvegarde pour tout ce jeune monde.

A l'Ecole maternelle. — La distribution des prix a eu lieu *le 4 août*, au Foyer Ste-Thérèse. Salle comble. Les enfants ont donné une petite séance récréative, avec deux saynètes, qui a eu plein succès. L'assistance a apprécié non seulement le talent des jeunes actrices, mais également le savoir faire des Religieuses dévouées qui les avaient exercées.

La pêche. — Depuis la disparition du capelan, les marées sont faibles et rares. Plusieurs pêcheurs ont trouvé plus avantageux de renoncer momentanément à la pêche, pour transporter des cailloux dans leurs embarcations au compte des constructeurs de la cale.

Le capelan. — Le prix établi cette année, pour le baril de 6.000 capelans secs, est de 300 frs. Ce prix est supérieur à celui des années précédentes.



Propriété
Publique

196

A LOUER

Jacques VIELA

**29, COURS D'ALSACE - LORRAINE, 29
BORDEAUX**

Commission — Représentation — Transit

— Approvisionnements Généraux de Magasins et Navires —
Vins français et étrangers
Eaux-de-Vie, Rhums, Liqueurs, Alcool, etc.

R. C. BORDEAUX 35.283 A

Téléphone 45-75

Adr. téleg.: JACVIELA-BORDEAUX

QUEEN HOTEL

— HALIFAX — (Nouvelle Écosse) —

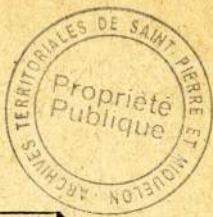
— HOTEL CONFORTABLE — PRIX TRÈS MODÉRÉS —

Gérant : A. G. SAMSON.

Le seul hôtel d'Halifax géré par un français et où la plupart des employés parlent le français.

A VENDRE à Saint-Pierre :

- Une Propriété à l'Île-aux-Chiens. S'adresser à M. Jézéquel-Rénier.
- Un Piano (marque « Gaveau »), en très bon état.
S'adresser au Bureau du journal.
- Un Moteur (Latrope 6 H. P.) — S'adresser à M. Noël Malenfant.
- Une Maison avec Terrain (800 mq), Route de l'Anse à Ravenel.
S'adresser à Mme Vve D. Daguerre.
- Une Auto en très bon état. — S'adresser à M. Siosse.



JUS DE RAISIN FRAIS -- CHALLAND -- BOURGOGNE

Aliment plus riche que le Lait — Assimilabilité parfaite

Pour toutes Manifestations Arthritiques, Artério-Sclérose
Affections Cutanées, Rhénales, Stomacales & Intestinales
Goutte chronique - Uricémie - Azoturie - Maladies infantiles

Pour futures Mères & pour Nourrices

EN VENTE PARTOUT.

Représentant à St-Pierre : Mme B. Leroux-Deschamps

The Brock Warner Co

Montréal

Pardessus - Costumes - Gabardines - Imperméables sur mesure

Metro Electric C°. — Chicago

Importante baisse de prix sur nouveaux radios 6 et 7 lampes

10 mètres à 2500 mètres

« A l'Art Moderne ». — Paris

Agrandissements photographiques. — Portraits d'art
au sépia-fusain-pastel-aquarelle, etc.

F. Olano C°, Agent à Saint-Pierre et Miquelon.

SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

A. OZON

Représentant des Machines à écrire
« UNDERWOOD »

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas.

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Farines

Demandez la marque
« Royal Household »
Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : Ve Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et Cie, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial ».

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
— le meilleur marché.



DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

**Léon BRIAND
 ST-PIERRE & MIQUELON**

Dépôt de Journaux
 des Messageries Hachette
 Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
 Journaux de Modes Français et Etrangers
 Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS

DIFFUSEURS

PIÈCES DÉTACHÉES

DUCRETET - PATHÉ

RADIO L. L. - VITUS

POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
 Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 744 Millions de dollars.

Capital versé : 24.823.400 de dollars.

Fonds de réserve : 24.823.400 de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,
Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance